



Avenant n°1 de la convention de délégation de gestion Service du Premier Ministre - Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Entre

**La Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,
représentée**

Adresse : 95 Avenue de France 75013 - Paris

Représentée par Emmanuelle PERES

Ci-après dénommée « le délégrant » ou « la DJEPVA »

Et

La Direction Interministérielle du Numérique (DINUM)

Adresse : 20 avenue de Ségur – TSA 30 719 75 334 PARIS Cedex 07,

Représentée par Nadi BOU HANNA, Directeur interministériel du numérique,

Ci-après dénommée « le délégataire » ou « la DINUM »,

Contexte

Une convention de délégation de gestion entre la DJEPVA et la DINUM a été signée le 20 janvier 2021. La DJEPVA a confié à la DINUM, en son nom et pour son compte, le développement de la Startup d'État « Engagement Civique ».

Modification de l'Article 2 de la Convention "Obligation du délégrant"

Désignation des intrapreneurs

- Yannick PROST est désigné intrapreneur en charge des produits JeVeuxAider.gouv.fr et API Engagement
- Gabrielle DE LASSUS est désignée intrapreneure en charge du produit SNU

Modification de l'Article 5 de la Convention "Exécution financière de la délégation de gestion"

Disponibilité des crédits :

- Le présent avenant modifie le montant plafond des crédits sur l'UO 163-CDJE-STET à allouer à la Startup Engagement Civique

- Au titre de l'année 2022, le montant prévu pour la poursuite du projet et assumé par la DJEPVA est de 3 099 419.20€
- Dans le cadre de ce montant total, la DJEPVA met à disposition de la DINUM un financement de 183 072 € en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP). Ce montant vise à prendre en charge les prestations relatives à l'intervention d'un coach au titre d'un marché porté par la DINUM

Exécution des crédits par la DINUM - Par année					
2020		2021		2022	
AE	CP	AE	CP	AE	CP
1 495 779.00€	1 251 669.60€	2 009 474.32€	1 866 592.14€	183 072.00€	570 063.58€

Exécution des crédits par la DINUM - Total période 2020 / 2022	
AE	CP
3 688 325.32€	3 688 325.32€

Crédits à prévoir par la DJEPVA pour 2022	
AE	CP
2 916 347.20€ (3 099 419.20€ - 183 072.00€)	2 916 347.20€* (3 099 419.20€ - 183 072.00€)

(*) sous réserve de l'obtention des reports pour 2022 (386 991.58€ = 570 063.58€ - 183 072.00€)

Consommation des crédits :

- La DJEPVA assure tous les actes de gestion permettant de consommer les AE et les CP de l'UO 163-CDJE-STET dans le respect des règles budgétaires et comptables à l'exception du financement mis à disposition de la DINUM
- Les actes de gestion relatifs à la consommation du financement de 183 072 € mis à disposition de la DINUM sont pris en charge par la DINUM

Modification de l'Article 7 de la Convention "Durée et résiliation de la convention"

Cet avenant reconduit la convention de délégation de gestion pendant 1 an à compter de la date de signature.

Modification de l'Annexe 2 "Objectifs de développements de services numériques"

1) Service National Universel

- **Produits** : admin.snu.gouv.fr ; moncompte.snu.gouv.fr
- **Ambition** : Accompagner la montée en puissance du dispositif en permettant à 50 000 volontaires de réaliser leur séjour de cohésion en 2022 et aux 15 000 volontaires inscrits en 2021 de poursuivre leur parcours d'engagement.
- **Budget estimé** : 1 370 900€
- **Objectifs** :
 - Garantir la conformité du service (RGPD, sécurité, homologation, ouverture des données)
 - Assurer la maintenance corrective et évolutive pour traiter les bugs et les suggestions d'amélioration proposées par les utilisateurs et notamment les référents
 - Assurer la maintenance de sécurité, hébergement et infogérance
 - Assurer l'affectation des volontaires en centre sur chacune des 3 sessions (février, juin et juillet 2022)
 - Développer un nouvel outil support, omnicanal, intégré à la plateforme pour soutenir la montée en charge du dispositif (boîte de messagerie, interface de ventilation des tickets, base de connaissance)
 - Assurer l'assistance aux utilisateurs du service
 - Assurer les communications numériques (e-marketing relationnel) par email et sms aux utilisateurs
 - Réduire les irritants des parcours utilisateurs (volontaires, chef de centre, structure)
 - Améliorer les tableaux de bord et fonctionnalités à disposition de l'administration pour piloter le recrutement et les phases 1 à 3
 - Accompagner les personnels de la sous-direction SNU mis à disposition du projet dans la prise en main des outils numériques startup d'État (plateforme, outils d'analyse de données et de gestion de projet)
 - Former et animer le réseau des chefs de projets départementaux en charge du déploiement du SNU sur leur territoire
 - Se coordonner avec la DSNJ pour l'organisation de la JDM et le pointage des volontaires dispensés de JDC
 - Se coordonner avec la DELCOM pour mesurer l'impact des actions de communication sur l'inscription
 - Renforcer le parcours numérique pour la phase 2 - 3, notamment en intégrant le flux de missions éligibles en provenance de l'API Engagement

2) Réserve Civique

- **Produits** : jeveuxaider.gouv.fr
- **Ambition** : Piloter la croissance de JeVeuxAider.gouv.fr et positionner la plateforme comme un portail de l'engagement bénévole au bénéfice de tous les acteurs de l'écosystème
- **Budget estimé** : 1 324 750€

- **Objectifs :**
 - Poursuivre la croissance du nombre de mise en relation et augmenter les participations effectives
 - Diversifier l'offre de missions (activité réalisée, domaine, fréquence de l'engagement, lieu, compétences mobilisées...)
 - Poursuivre l'amélioration du service rendu par la plateforme et notamment le produit
 - Soutenir, dans la mesure du possible, l'essor du SNU en dirigeant une part des missions vers les jeunes en recherche de MIG
 - Se positionner en tant que plateforme de référence pour l'animation et le recrutement du bénévolat par les élus locaux – en partenariat avec l'ANCT et le Ministère compétent
 - Devenir l'instrument de mobilisation du bénévolat pour les grandes causes portées par l'Etat et les actions à caractère civique : élections, mémoire, protection du patrimoine...
 - Construire une communauté autonome d'expression et d'identité, représentant une diversité de citoyens ayant comme point commun l'engagement d'intérêt général sans attache particulière à une structure
 - Reconfigurer / remobiliser le réseau des référents territoriaux
 - Systématiser les outils de growth hacking / croissance mis en oeuvre en 2021
 - Maintenir de l'effort en matière de SEO et de marketing pro bono de plateformes
 - Devenir la plateforme du bénévolat de compétences de la fonction publique (une expérimentation sera réalisée avec le MINEFI, nous n'avons pas déterminé encore les modalités d'un passage à l'échelle)

3) API Engagement

- **Produits** : api-engagement.beta.gouv.fr/
- **Ambition** : Positionner l'API comme passerelle de référence entre les différents dispositifs publics (SNU, SC, JVA) et privés (plateformes associatives d'engagement bénévole, plateformes privées d'engagement bénévole, partenaires de diffusion)
- **Budget estimé** : 248 370€
- **Objectifs** :
 - Réaliser et consolider un partenariat avec les 3 acteurs de l'intermédiation bénévoles historiques (Benenova, Tous Bénévoles, France Bénévolat...)
 - Définir et standardiser un processus de déploiement scalable
 - Affiner / préciser les règles de collaboration entre les partenaires de l'API (y compris les règles de modération)
 - Intégrer des associations qui ont leur propre plateforme de recrutement (Article 1, SPA...)
 - Identifier des nouveaux diffuseurs de l'API
 - Mieux valoriser l'impact de l'API et son apport aux partenaires
 - Assurer la maintenance et la sécurité de la plateforme technique
 - Améliorer les fonctionnalités clés de l'API (dont la modération en priorité)
 - Réfléchir à l'intégration de l'API via webhook, no code ou autre système

Le montant des frais commun aux trois produits s'élèvent à 155 400€

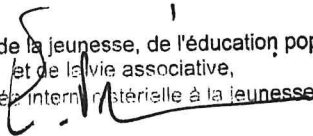
Les autres articles de la convention demeurent inchangés.

Fait à Paris, le

La DJEPVA

La DINUM

La directrice de la jeunesse, de l'éducation populaire
et de la vie associative,
déléguée interministérielle à la jeunesse



Emmanuelle PÉRÈS